

[Texte]

I think the debate over Meech Lake has quite properly raised the question that while aboriginal groups in Canada failed to get self-government, Canada now appears to be on the brink of reaching some sort of constitutional settlement with Quebec. Aboriginal peoples feel—quite properly, I think—that partly, Quebec has big political weight and aboriginal people do not.

I think aboriginal peoples have to count on moral suasion more than they can count on political numbers; fair enough. But if that is the principle objection, I do not think it should be the stumbling block to the approval of the Meech Lake accord.

I do think, however—and I would point out it to the committee for whatever it is worth—that if a sufficiently large number of provinces feel that aboriginal self-government is an important matter, it is entirely open to them to amend the Constitution to put into it a new process for achieving agreement on aboriginal self-government.

That does not require the agreement of the Province of Quebec. It can be done with the 7-and-50 formula. It need not be attached in any way to the Meech Lake accord with the sole exception of the fact that aboriginal peoples obviously see this as—what the Americans call in a phrase I detest—a window of opportunity. The Constitution is being opened to changes and then it will be closed again. You have to get another group of first ministers prepared to change the Constitution before you can get something in about aboriginal self-government.

My experience with negotiations is that it is always a mistake to link together issues that are not by their nature linked. I do not think Meech Lake and aboriginal self-government are by their nature linked.

If we insist on putting aboriginal self-government into Meech Lake and we end up losing Meech Lake, we do not get aboriginal self-government either. I think the important thing is to do this one step at a time. We cannot do everything at once. Meech Lake will get Quebec back at the negotiating table on other constitutional questions. I think if Quebec is there the chances of getting aboriginal self-government are better, not worse.

Mr. Robinson: I would like to join in welcoming Professor Crowley before the committee.

To pick up on the last point about aboriginal rights, with respect, I am not sure Professor Crowley has followed the representations that have been made by the three national aboriginal groups before this committee. The evidence given suggested that they recognize very clearly that in this round the very difficult and fundamental question of aboriginal self-government will not be resolved. Rather, they are saying that there are a couple of areas in which they believe there should be movement in this round. The first is recognition of aboriginal peoples as distinct societies. The second is the very important element of conferences to address their concerns.

[Traduction]

Le débat qui s'est engagé autour du lac Meech a permis de constater que, s'il est vrai que les groupes autochtones n'ont pas encore réussi à obtenir l'autonomie gouvernementale, le Canada est maintenant sur le point de parvenir à une sorte de règlement constitutionnel avec le Québec. Les autochtones ont le sentiment, à juste titre, à mon avis, que le Québec détient un poids politique beaucoup plus important qu'eux-mêmes.

Je crois que les autochtones doivent s'en remettre plus à un effort de persuasion morale qu'au pouvoir politique, et c'est une réalité qu'on doit accepter. Cela dit, si c'est là la principale objection à l'Accord du lac Meech, elle ne me paraît pas suffisante pour justifier son échec.

Je pense toutefois, et vous pourrez en conclure ce que vous voulez, que si un nombre suffisant de provinces estimaient que l'autonomie gouvernementale des autochtones est une question importante, elles auraient tout le loisir de modifier la Constitution pour y établir un nouveau processus afin de parvenir à une entente sur ce point.

Il n'est pas nécessaire d'avoir l'accord du Québec pour le faire. On peut y arriver avec la formule 7-50. Il n'est pas indispensable que cela se fasse dans le cadre de l'Accord du lac Meech, mais il est bien évident que les autochtones estiment que la période actuelle constitue pour eux ce que les Américains appellent d'une expression que je trouve détestable, une «fenêtre d'opportunité». La porte est ouverte à des changements constitutionnels, puis elle sera refermée. Il faudra qu'un autre groupe de premiers ministres soit prêt à la rouvrir plus tard pour entériner l'autonomie gouvernementale des autochtones.

Mon expérience des négociations me porte toutefois à dire que c'est toujours une erreur que de relier des questions qui ne le sont pas naturellement. On ne peut pas dire que l'Accord du lac Meech et l'autonomie gouvernementale des autochtones le soient.

Si nous insistons pour obtenir l'autonomie gouvernementale des autochtones dans l'Accord du lac Meech et que nous aboutissons à perdre l'Accord, nous n'aurons de toute façon pas atteint l'autonomie gouvernementale. Je crois qu'il serait sage ici de faire de l'étapisme. On ne peut pas tout réaliser d'un seul coup. L'Accord du lac Meech permettra au Québec de revenir à la table de négociations pour discuter d'autres questions constitutionnelles, et j'estime que les chances de succès des autochtones seront meilleures si le Québec est là.

M. Robinson: Permettez-moi aussi de vous souhaiter la bienvenue devant le comité, professeur Crowley.

Je ne suis pas certain que vous ayez pris connaissance des témoignages des trois groupes autochtones nationaux devant notre comité, monsieur Crowley. Ce qu'ils nous ont dit montre qu'ils sont parfaitement conscients du fait que la question difficile et fondamentale de l'autonomie gouvernementale des autochtones ne sera pas résolue durant cette ronde de négociations. Par contre, ils estiment qu'il y a quelques domaines dans lesquels les choses pourraient avancer, même à cette étape-ci de la réforme constitutionnelle. Le premier est celui de la reconnaissance des peuples autochtones comme société distincte. Le deuxième est celui, très important, des conférences destinées à discuter de leurs préoccupations.